

BURUNDI

Un pays au bord du gouffre

Index AI : AFR 16/29/99

Embargo : 11 novembre 1999

Le Burundi est en situation de crise imminente, tant sur le plan humanitaire que sur celui des droits humains, a indiqué ce jour (jeudi 11 novembre 1999) Amnesty International, face à l'escalade observée ces dernières semaines dans le conflit qui ravage le pays.

« L'absence de mesures immédiates et pertinentes destinées à protéger la population civile pourrait avoir des répercussions catastrophiques sur la situation des droits humains au Burundi, a ajouté l'Organisation.

« Avec la reprise prochaine des pourparlers de paix, toutes les parties belligérantes se voient offrir la chance de mettre un terme à cette descente aux enfers, a fait valoir Amnesty International. La recherche

d'un nouveau médiateur doit être l'occasion de faire de la protection des droits humains l'un des objectifs du processus de paix. »

Les informations faisant état de « disparitions » et d'actes de torture dans la capitale, Bujumbura, se sont multipliées ces dernières semaines et de graves violations des droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires, ont été signalées dans les camps de regroupement. Des membres des forces armées affirment que des groupes d'opposition armée se sont infiltrés dans ces camps ; ces allégations, si elles sont fondées, renforcent encore les risques courus par la population civile. Les groupes d'opposition armée ont également intensifié leurs attaques contre les civils dans de nombreuses provinces du pays.

En outre, à Bujumbura, un certain nombre de parties, exaspérées par l'apparente incapacité des autorités et des forces de sécurité à protéger correctement la capitale, exacerbent délibérément les tensions interethniques et lancent des appels voilés à la violence.

Pendant trois semaines, en septembre, l'armée, essentiellement composée de Tutsi, a déplacé contre leur gré plus de 320 000 personnes, hutu pour la plupart, de la province qui entoure la capitale à une cinquantaine de sites temporaires ou de camps, dont certains sont toujours inaccessibles aux organisations humanitaires. Leurs occupants y vivent dans des conditions affligeantes et nombre d'entre eux sont privés d'abri et d'eau. Au cours de la première semaine de ces

Selon certaines sources, jusqu'à 36 personnes, dont 22 femmes, auraient été exécutées le 29 octobre par des membres des

opérations de regroupement, au moins 30 personnes, en majorité des femmes et des enfants, seraient mortes, principalement de déshydratation.

En outre, le décès de deux collaborateurs expatriés des Nations unies, tués dans la province de Rutana le 12 octobre, s'est traduit par une dégradation de la situation dans ces camps, les organisations internationales ayant retiré l'essentiel de leur personnel.

« Le gouvernement soutient que la réinstallation forcée de ces civils dans des camps a pour objectif de protéger leur vie. Or, les personnes déplacées dans le cadre de ces opérations vivent aujourd'hui dans la peur, et sont exposées à la famine, à la maladie et aux violations des droits humains. »

forces armées non loin du camp de regroupement de Kibembe, dans la province de Bujumbura rurale. Les soldats étaient apparemment

furieux que les civils se soient plaints de leurs conditions de vie dans les camps. Le gouvernement affirme que les victimes faisaient partie de l'opposition armée.

Les offensives répétées lancées contre Bujumbura par les groupes d'opposition armés majoritairement composés de Hutu, qui ont fait des centaines de morts, ont incité le gouvernement à adopter des mesures de sécurité répressives. Un très grand nombre de personnes ont été arrêtées, bien souvent arbitrairement, et accusées de collaboration avec l'opposition armée. Des dizaines de « disparitions » ont eu lieu ces dernières semaines à Bujumbura.

Juvénal Niyonzima et Michel Manirambona ont « disparu » après avoir été, semble-t-il, appréhendés par des soldats dans le quartier de Cibitoke, dans la capitale, le 26 septembre. Léovine Nzeyimana, qui avait « disparu » le 19 septembre, a été exécuté de manière extrajudiciaire par des membres des forces armées et enterré en secret dans le quartier de Kamenge, également à Bujumbura. D'après les informations recueillies, au moins

15 autres corps sont enterrés dans les environs immédiats.

Amnesty International est préoccupée par la multiplication des informations faisant état de torture. Déo Nzeyimana a été interpellé par des soldats le 22 septembre 1999 et torturé pendant qu'il était détenu dans les locaux de la Brigade spéciale de recherche (BSR), à Bujumbura. Il serait accusé d'avoir porté atteinte à la sécurité publique et d'avoir transmis à des médias étrangers des informations sur les violations des droits humains et les déplacements de population dans les environs de la capitale.

La nuit, on entend des hurlements de douleur, des gémissements et des cris provenant des locaux militaires du groupement d'intervention de Bujumbura, qui semblent faire office de centre de détention secret. Les observateurs indépendants se voient interdire l'accès au bâtiment et nul ne sait combien de personnes y sont incarcérées.

Les groupes d'opposition armée commettent également de graves atteintes aux droits fondamentaux.

La province qui entoure la capitale a été particulièrement touchée par le conflit et de récentes informations font état d'un regain d'activité de la part de l'opposition armée dans les provinces de Cibitoke et de Kayanza, situées dans le nord du pays, ainsi que le long de la frontière entre le Burundi et la Tanzanie.

Le 6 octobre, un camp de regroupement situé dans la commune de Mubimbi a été attaqué par un groupe d'opposition armée, qui a apparemment tué 10 civils et en a blessé trois autres. Six personnes, dont deux soldats, ont été tuées le 10 octobre au cours d'une embuscade tendue à un véhicule d'assistance, dans la zone de Kabezi, dans le sud de la province de Bujumbura rurale, apparemment par des membres de l'opposition armée portant des uniformes militaires. Le 20 octobre, plus de 25 personnes ont été tuées par des membres de l'opposition armée sur la colline de Busimba, dans la province de Muramvya.

« La communauté internationale doit veiller à ce que l'ensemble des parties au conflit prennent toutes

les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la population civile et empêcher que l'évolution de la situation des droits humains ne se solde par un nouveau désastre au Burundi », a conclu Amnesty International. ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566, ou consulter notre site [web \(http://www.amnesty.org\)](http://www.amnesty.org).